



Suivi du dossier : Céline RUIZ
Tél. : 03.87.73.90.29
Mail : contact@mairie-bousse.fr

Objet : Conseil Municipal – Convocation

Madame,
Monsieur le Conseiller Municipal,

J'ai le plaisir de vous convier à une séance qui aura lieu le :

***Mardi 9 décembre 2025
à 19 heures en Mairie***

Les points suivants figurent à l'ordre du jour :

POINT 0 – INFORMATIONS

- 0.a - Nomination du Secrétaire de séance
- 0.b - Approbation du procès-verbal de la séance du 11 septembre 2025

POINT 1 – URBANISME

- 1.a – Prescription de la révision du Plan Local d'Urbanisme de la Commune : retrait de la délibération du 11 septembre 2025
- 1.b – Prescription de la révision du Plan Local d'Urbanisme de la Commune.
- 1.c – Aménagement du cœur de ville : convention de projet avec l'EPF-GE

POINT 2 – AFFAIRES GENERALES

- 2.a – Mise aux normes et réaménagement des espaces communs du gymnase Georges Brassens : approbation du projet et lancement des marchés de travaux
- 2.b – Convention avec la Fédération de Pêche de Moselle pour la réalisation des travaux de restauration écologique de l'annexe hydraulique « Alepart »
- 2.c – Présentation des rapports sur la qualité et le prix des services publics d'eau potable et d'assainissement au titre de l'année 2024
- 2.d – Institution d'un contrôle diagnostic obligatoire des dispositifs de desserte assainissement d'immeubles lors de toute transaction immobilière

POINT 3 – RESSOURCES HUMAINES

3.a – Protection sociale complémentaire : révision du montant de la participation employeur à la couverture du risque santé à compte du 1^{er} janvier 2026

POINT 4 – DIVERS

En cas d'impossibilité de votre part d'assister à cette séance, je vous remercie de bien vouloir nous en informer afin de nous assurer que le quorum soit respecté. En cas d'absence de votre part, je vous saurais gré de bien vouloir désigner un remplaçant en complétant le pouvoir joint à la présente convocation.

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Conseiller Municipal, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,
Pierre KOWALCZYK,

